



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 1865

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la crise des vocations pour exercer les fonctions de pompier volontaire qui se fait jour au sein de la population civile. En effet, la situation deviendrait particulièrement préoccupante en la matière, du fait de tracasseries administratives et de contraintes trop lourdes à supporter par n'importe quel citoyen dans l'exercice de telles fonctions. Cela est d'autant plus inquiétant que cette crise, encore peu perceptible en milieu urbain, aurait déjà des conséquences dramatiques dans de nombreuses régions rurales françaises qui manqueraient d'ores et déjà de pompiers volontaires. Compte tenu de ces éléments, elle lui demande de lui faire le point sur ce dossier et de lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre afin de lui porter solution dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les problèmes rencontrés dans les régions rurales pour recruter des sapeurs-pompiers volontaires. Dès son arrivée au ministère de l'intérieur, le ministre a annoncé sa volonté de consacrer le volontariat comme une valeur d'avenir et rappelé que les sapeurs-pompiers volontaires étaient indispensables pour assurer la couverture opérationnelle des secours en France. Il a ainsi montré son vif intérêt pour le volontariat en demandant à M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, conseiller général, de présider une commission chargée d'effectuer un bilan des actions menées en faveur des sapeurs-pompiers depuis 1990, d'en vérifier l'application réelle sur le terrain et de formuler des propositions en vue de la définition d'une politique de fidélisation et de développement du volontariat que pourraient conduire l'Etat et les collectivités locales, avec l'appui des acteurs de la profession. Nul doute que dans ce cadre, toutes les solutions seront envisagées afin de relancer le volontariat et le rendre plus pérenne. Certaines suggestions pourraient être intégrées dans le projet de loi sur la modernisation de la sécurité civile.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1865

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2002, page 2919

Réponse publiée le : 4 novembre 2002, page 4052